

643

Domaine public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 643 24 juin 1982
Dix-neuvième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 52 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
François Brutsch
André Gavillet
Yvette Jaggi
Pierre Lehmann
Charles-F. Pochon
Victor Ruffly

Points de vue:
J. Cornuz
Catherine Dubuis
Helena Mach

Union syndicale suisse: interpellation

L'événement a été salué. Le deuxième pilier est sous toit parlementaire, après douze ans de mutations. Entre le Conseil national et le Conseil des Etats, la navette a fini par tisser sa toile.

On pourra analyser le contenu des projets, confronter les ambitions initiales avec l'aboutissement final. Ce qui nous importe ici, c'est la formidable épargne forcée qui va, de la sorte, être drainée, et le pouvoir économique qui lui est (sera) lié.

*La gestion de dizaines de milliards ne peut être politiquement neutre.
Qui s'en saisira?*

Nous n'avons cessé de poser cette question, depuis bientôt vingt ans. Et pas seulement dans des articles; c'est vite fait. Mais avec appuis de cartels syndicaux, avec brochures de vulgarisation pour congressistes de l'Union syndicale suisse (USS).

Certes, quelque chose a bougé, un peu (Fondation Tschudi). Mais le projet est demeuré sans ambition véritable.

Or il ne s'agit pas de bien gérer les fonds de la prévoyance — cela va de soi — mais de donner un poids économique supplémentaire aux salariés, une arme de participation, un moyen de contrôle.

Récapitulation des ordres de grandeur. La rémunération des salariés dépasse, selon les Comptes nationaux 1980, 100 milliards. Plus exactement: 89, si on soustrait les contributions et prestations sociales des employeurs.

Pour un calcul sommaire, estimons à 5% pendant 35 ans la cotisation salariale.

Cela signifie l'accumulation — en une génération — d'une épargne forcée, salariale, de 155 milliards.

L'épargne ordinaire, celle des ménages privés, amassée depuis toujours, aura, d'un coup, son équivalent. Formidable ordre de grandeur bancaire, et pour la seule part des contributions salariales.

Il importe donc qu'à travers des institutions qu'ils tiennent en main les salariés en assurent la gestion avec une volonté politique.

Certes, la nature des montants impliquera de larges placements en obligations, en prêts hypothécaires, en immeubles.

Déjà, cela n'est pas indifférent! D'une part parce qu'une stabilisation des taux hypothécaires sur le long terme pourrait être envisagée, ou la construction de logements encouragée, d'autre part parce que le crédit, même en valeurs «père de famille» ou premier rang, confère pouvoir.

Plus décisif. Admettons, norme d'extrême prudence, que le 5% de cette somme gigantesque soit affecté à des achats d'actions de sociétés suisses: soit 7,75 milliards. Cela représente un pouvoir d'actionnaire exceptionnel: participation aux conseils d'administration et contrôle.

Nous connaissons l'objection: les représentants des salariés voudront obtenir le meilleur rendement pour leurs fonds de placement, ils épouseront donc toutes les formes de recherche du profit. Objection non pertinente. Bien sûr, l'économie doit être en croissance, rentable, et c'est admis depuis longtemps. Mais elle peut l'être tout aussi bien avec, dans certains cas, une gestion plus transparente et en n'acceptant pas comme bonne n'importe quelle forme de profit.

SUITE ET FIN AU VERSO

SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

Union syndicale suisse: interpellation

De toute façon, il ne s'agit pas pour un Fonds de placement des salariés de prétendre à la gestion des entreprises économiques, mais de se donner au moins les moyens d'être renseigné, d'être entendu et — on s'excuse de la formule — pris au sérieux. C'est un fait totalement nouveau, unique dans notre histoire, premier, que cette gigantesque épargne forcée, que cet entassement de capitaux destinés à servir un salaire différé. Un fait économique équivalent en importance à l'accumulation primitive du capital.

Les salariés, les associations professionnelles, et au premier chef l'Union syndicale suisse donneront-ils à ce fait sa dimension politique?

Depuis longtemps, nous posons la question. Cette fois, nous interpellons.

A. G.

COURRIER

La peur et la solidarité

Votre éditorial sur un sujet que je connais bien — la loi sur les étrangers: «La peur, et après?» — m'aide enfin à comprendre pourquoi, depuis des mois, DP me laisse trop souvent sur ma faim.

J'écris bien: sur une faim, et non sur un désaccord! Car votre conclusion est bien centrée (sur «les terrains de lutte principaux»), et ses motivations politiques bien enracinées dans une critique pertinente des idéologies ambiantes.

Mais la critique idéologique suffit-elle? Ne se contente-t-elle pas (voir vos mots-clés concernant les tentations de «la gauche»: «incantations»,

«idéalisme», «désertion») d'appeler les choses par un autre nom que leur nom, de moraliser au deuxième degré contre les moralisations idéalistes? Et voilà ma faim: sachant déjà fort bien moraliser, j'attends d'un journal politique l'analyse matérielle de telles tentations et déviations, j'en attends l'information sur le passé et l'avenir, sur les causes et sur les perspectives. Pourquoi «La Brèche» y parvient-elle mieux que vous? Ce ne devrait pas être une affaire d'option politique.

Domage, donc: une page entière d'éditorial — et rien sur les erreurs ni sur les efforts qui caractérisent la situation dans son ensemble — sinon ces douze lignes (de trop) sur les erreurs de la petite minorité genevoise à gauche de la gauche qui a cru devoir tenir à son refus de la loi. Et toutes les autres erreurs dans la tactique autour d'«Etre Solidaires»? Et tous les autres efforts, tendant à une défense commune des Suisses et des immigrés face à ce qui, dans leur vie de travailleurs et d'habitants, leur fait peur?

«La peur, et après?» Très bon titre! Car on n'a encore rien dit de la peur quand on ne l'a que nommée. Vous le dites bien. Mais depuis longtemps (et vous ne l'avez pas dit) la Communauté de travail Etre Solidaires, avec diverses organisations, prépare un «Forum 82 Suisses-Immigrés» pour tracer un chemin «après la peur»: après celle du 6 juin 1982 comme après celle du 5 avril 1981, après l'échec de la «petite amélioration» comme de l'initiative «Etre Solidaires».

«Espoir déçu», oui. Mais qu'espérez-vous maintenant, au fond? Et de qui l'attendez-vous si «la gauche joue perdant»? Voilà: partageant vos bonnes analyses, je reste sur ma faim de perspectives concrètes, dans vos colonnes, alors qu'en l'occurrence je sais qu'il en existe. D'autres fois, j'aimerais justement l'apprendre de vous — en fidèle lecteur.

Jean-Pierre Thévenaz.

Réd. Il est vrai que deux colonnes de DP, c'est peu pour retrouver son souffle après une baffe comme celle de ce week-end-là. Deux colonnes au surplus

rédigées — contingences techniques obligent — le soir du lundi des résultats complets et détaillés. Alors, oui, le «genre» dicte ses règles: une prise de position courte; des mots, rien que des mots, abrupts bien sûr, pour abréger sans renoncer à fixer les accents qui nous tiennent à cœur; et peut-être un ton encore trop moralisateur, dès lors qu'il s'agit de fixer une hiérarchie des causes, de dire les responsabilités avec une ouverture sur l'avenir immédiat, sans s'arrêter au règlement de compte. Voilà pour la forme.

Sur le fond. C'est l'occasion de répéter que «Domaine Public» n'est pas un journal de mots d'ordre; au moins n'est-ce pas sa fonction essentielle. Davantage même: DP n'est pas un journal de militants, au sens où il ne prétend pas détenir à lui seul la vérité. D'où des hésitations, des silences aussi, que nous assumons. Nul besoin de dire, d'écrire, si aucune piste ne semble satisfaisante. C'est ainsi, espérons-nous, que nos lecteurs nous comprennent.

Coexistence avec les travailleurs étrangers. Depuis toujours, nous avons placé notre espoir dans les perspectives définies par l'initiative «Etre Solidaires». Notre correspondant est bien placé pour le savoir. Ce combat continue. L'histoire ne s'arrête pas en effet au refus majoritaire des Suisses et des Suissesses d'accepter la petite amélioration légale qui leur était proposée. Mais ce dernier week-end de votations charriait bien d'autres insatisfactions, d'autres peurs, d'autres revendications que l'égoïsme xénophobe. Le «problème» des étrangers, en ces temps de «crise», indissociable d'autres «problèmes», emploi, logement, mutation de la production, entre autres. Existe-t-il une réponse simple et unique à ces défis multiples? Sera-t-il possible d'éviter que les mécontentements nés de l'insécurité aux multiples visages se cristallisent sur un refus des étrangers? La communauté de travail en faveur d'une nouvelle politique à l'égard des étrangers, Etre Solidaires, pour sa part propose son diagnostic (communiqué du 6 juin dernier):

«(...) L'objectif d'intégration sociale des étrangers ne sera atteint que si tous ceux qui vivent et travaillent dans notre pays se mettent à coopérer à la défense de leurs intérêts communs.» Vision à long terme. C'est en effet un des terrains (hautement politique) où se gagnera l'un des paris les plus cruciaux pour notre pays dans les années à venir. Ce n'est pas le seul.

DÉBAT

Des illusions scientifiques

Le pouvoir de la science et le pouvoir des scientifiques (DP 635, 636, 637, 640 et 641): la dernière contribution publiée dans ces colonnes, signée G. Meylan, n'abondait pas dans le sens des remarques publiées en ouverture du dialogue, par Pierre Lehmann. Celui-ci, comme de juste, répond aujourd'hui. Une correspondance qui risque de rester quelques semaines sans réponse. Qu'on se rassure: le silence de G. Meylan ne sera pas dû à la vigueur de la contradiction qu'on lui apporte; mais des travaux scientifiques l'accaparent assez, sous d'autres latitudes, pour que DP lui accorde une pause d'écriture. Au lecteur donc de se faire un avis... et de nous le donner, si bon lui semble.

Cher G. Meylan,
J'ai de la peine à comprendre ce que vous voulez dire! Pour commencer, quelques remarques au fil de votre texte.

Découverte/invention. Il me semble qu'il s'agit un peu d'une question de sémantique. Je ne comprends pas pourquoi des connaissances sont pures et belles par elles-mêmes. On acquiert les connaissances qu'on veut et il se peut bien que certaines soient illusoire puisque la poursuite de la compré-

hension du monde aboutit à des remises en accuse presque permanentes...

Il me semble que le projet LEP ne se distingue pas tellement du projet bombe à neutrons. Je ne suis pas d'accord avec vous lorsque vous postulez que le projet LEP est beau en lui-même et que des applications militaires ne sauraient en résulter, sauf volonté maléfique survenant ultérieurement. Les applications militaires de la loi d'Einstein ont probablement été inévitables dès publication, du fait des caractéristiques de nos sociétés, et ce malgré le fait que ce savant était un homme de très grande stature morale. En soutenant que le projet LEP peut aboutir à des applications militaires, on ne sombre pas, à mon avis, dans le procès d'intention.

Qui doit choisir. Pas d'accord avec vous. Vous postulez ici, et dans la suite de votre texte que les personnes qui sont réputées scientifiques ont forcément un meilleur jugement sur les priorités à donner à la recherche scientifique. Cela me paraît prétentieux, et surtout illusoire.

Science et pouvoir. Je ne savais pas que l'astrologie avait un impact plus grand sur notre civilisation que l'astronomie. A vrai dire, cela m'étonne et il faudrait le démontrer (Reagan, Brejnev, Sophia Loren, Bernard Hinault ou Maurice Cosandey sont-ils tous influencés par l'astrologie?). Les scientifiques n'exercent pas le pouvoir directement, mais par personnes interposées; ils devraient faire attention aux conséquences que cela peut avoir, et pas seulement s'en laver les mains.

Emotion et compréhension. «La méthode scientifique, demeure le seul moyen de comprendre intellectuellement le monde», écrivez-vous. Que veut dire: «comprendre intellectuellement le monde»? On ne le comprend de toute manière pas que de cette manière, ce qui n'aurait au demeurant guère de sens. Ce qui est curieux, c'est que vous introduisez ici de nouveau ce clivage qui sépare de manière irrémédiable la compréhension scientifique (ou intellectuelle) des autres modes de compréhension. Il me semble que cette division est peut-être comode, mais pas justifiable; et son bien-fondé ne

paraît pas pouvoir se démontrer «scientifiquement».

Bref, vous affirmez qu'«aucun des arguments contre le LEP n'est vraiment convaincant». Peut-être. Mais il en va de même des arguments en faveur du LEP. Ce qui me paraît important dans le domaine de la recherche sur la matière, c'est que l'esprit humain soit à même de produire des modèles qui permettent de rendre compte de certains processus naturels. Il me paraît suffisant de les vérifier à l'échelle de l'homme, l'échelle qu'on peut percevoir par les sens. Je ne comprends pas bien cette obsession de la vérification à l'échelle des particules; elle traduit probablement cette volonté de percer le secret «ultime» de la matière; je crois qu'il s'agit là aussi d'une illusion.

Je persiste finalement à croire qu'il vaut mieux renoncer au LEP et tenter d'améliorer notre compréhension de l'univers par l'observation du cosmos et de la vie; cela ne me contraint pas du tout à ignorer que la cosmologie du Big Bang est liée à l'étude des particules élémentaires. Le pas que vous franchissez et que pour ma part je ne franchis pas, c'est de postuler que seule une étude encore plus poussée des particules nous permettra de progresser dans notre compréhension de l'univers et de ses manifestations diverses. C'est un acte de foi et non une évidence. Il y a des moments où il vaut mieux changer d'outil.

Cordiales salutations.

Pierre Lehmann.

Le bobo de Phénix

Une panne sans gravité, une panne qui ne valait même pas une véritable explication technique de la part des promoteurs, une panne d'une consternante banalité, bref une panne comme on en voit tous les jours, c'est, aux dires des spécialistes compétents français, le pépin (fuite de sodium?) qui nécessitait le 29 avril dernier l'arrêt du surgénérateur Phénix destiné à l'installation que l'on sait sur le site de Creys-Malville. Près de deux mois après le bobo, on parle de reprendre le fil du test. Combien d'années d'arrêt pour une panne sérieuse?

Cointrin: où est donc l'injustice?

Ainsi, la «défaite» genevoise et romande est consommée. Pas plus que le National, les Etats n'ont cédé aux suppliques des autorités et des représentants du bout du lac: Cointrin, comme les deux aéroports alémaniques, subira les effets du programme d'économies de la Confédération.

Il n'y a rien là de dramatique. La tentative de démontrer une nouvelle fois le triste sort de la Romandie minorisée par une Suisse alémanique toute puissante et sensible à ses seuls intérêts, cette tentative-là est un pétard mouillé et maladroite. Détaillons.

Les trois cantons aéroportuaires sont les trois géants économiques du pays. Difficile de s'attendrir sur leurs charges: il y a des régions en Suisse qui affrontent des difficultés autrement importantes (cantons jurassiens, cantons de montagne, nord-ouest du pays). Et les aéroports, s'ils sont utiles à toute la Suisse, profitent d'abord aux métropoles qui les abritent.

Notons en passant la souplesse des parlementaires bourgeois des trois cantons concernés, partisans de l'austérité budgétaire, et qui s'empresent de taper

la caisse fédérale à la première occasion. L'austérité pour les autres.

Le Conseil fédéral a tenu compte dans la nouvelle répartition des subventions, du retard de Cointrin. Où est donc l'injustice? Si Genève n'a pas su manger au râtelier fédéral à l'époque des vaches grasses, elle n'a qu'à s'en prendre à elle-même. Cette retenue n'est d'ailleurs que l'expression de la volonté populaire, réticente à l'idée d'un développement incontrôlé de Cointrin: un crédit fut accepté de justesse par le peuple genevois il y a une dizaine d'années.

Reste que Genève doit construire une nouvelle halle de frêt adaptée au trafic des marchandises. La diminution des subventions fédérales obligera peut-être à redimensionner le projet calculé pour 100 000 tonnes par an alors que l'Institut Battelle prévoit 78 000 tonnes pour 1990, ou à abandonner un dénivelé routier ou une voie de circulation expresse dont Genève est si friande.

PS. Trois jours après la décision finale des Chambres fédérales, le conseiller d'Etat radical Borner présentait à la presse un rapport de l'Institut Battelle sur les retombées économiques et sociales de Cointrin. Un argument un peu tardif... Interpellation d'un député datant de 1973, acceptée en 1980 par le Grand Conseil. A l'âge des supersoniques.

HIT PARADE

Entreprises: une trouée dans le confidentialisme

Pour la 26^e fois, la *Schweizerische Handelszeitung* vient de publier, ponctuellement à la mi-juin, la liste des plus grandes entreprises installées en Suisse, classées d'après leur chiffre d'affaires au cours de l'exercice écoulé (en règle générale l'année civile 1981).

La première partie de la liste comprend les quelque 378 sociétés industrielles et commerciales (mais

non financières) ayant vendu l'an dernier pour cent millions ou davantage de marchandises et de services en tous genres. Suite au recul de Brown Boveri (-2%), le trio des plus de dix fois milliardaires s'est réduit à un duo (Nestlé avec 22,7 milliards et Ciba-Geigy avec 13,6 milliards), talonné par BBC et André & Cie.

La discrète maison de «grand» commerce de Lausanne n'a jamais publié la moindre indication relative à son chiffre d'affaires: la «SHZ» l'estime à rien moins que 9,8 milliards de francs, dégagé par 300 personnes (effectif du siège lausannois, à l'exclusion des 400 marins et officiers navigants et

des collaborateurs d'une cinquantaine de représentations sur les cinq continents). Cette évaluation provoquera peut-être une réaction de l'état-major sis en l'immeuble triangulaire de la rue Messidor (mois des moissons, providence des marchands de céréales).

A part la maison André, d'autres sociétés font l'objet d'une première évaluation: les grandes sociétés commerciales internationales Diethelm & Keller de Zurich (3,2 milliards) et UTC de Bâle (2,6 milliards), ainsi que les chimiques Dow Europe (5,9 milliards) et Degussa Suisse (1,3 milliard). Avec ces cinq adjonctions et celle d'Amag (importatrice des voitures Audi-VW et membre du groupe Cereal, 1,4 milliard, non consolidé), le nombre des sociétés milliardaires en chiffre d'affaires a passé en Suisse de 43 en 1980 à 49 l'année dernière.

Ce club assez exclusif ne comprend pas que des holdings ou des sociétés-mères, mais également des filiales consolidées: ainsi Amag figure comme déjà dit aux côtés de Cereal Holding, Jelmoli aux côtés d'UTC International et Kuoni à côté de Swissair (qui détient la majorité absolue de son capital-actions). Tout cela ne contribue pas à la clarté du classement, qui devrait une bonne fois comparer le comparable, et séparer les groupes d'entreprises de leurs sociétés-membres.

STABILITÉ

Question bénéfiques nets, la stabilité est de règle, du moins dans les premiers rangs — comme si la comptabilité disait ce qu'on veut lui faire dire. Trois groupes ont à nouveau un cash-flow supérieur au milliard: Nestlé Alimentana (1875 millions contre 1446 en 1980), Ciba-Geigy (1339 contre 1032) et... les PTT (1846 contre 1742). Déduction faite des amortissements et investissements, les résultats nets se ressemblent évidemment beaucoup d'une année à l'autre: seul Alusuisse a vu sa situation se modifier, passant dans les chiffres rouges (-52 millions), zone dangereuse où se retrouvent également les CFF (-760 millions), BP Suisse (-0,4 million), Losinger (id.) et Saurer, qui rétro-

grade de la 66^e à la 79^e place au classement des plus grandes entreprises.

D'après la branche d'activité, le classement des plus fortes progressions est emmené par l'«engineering» (qui se reprend nettement), la construction métallique (idem semble-t-il) l'informatique et le leasing. De manière générale, l'année 1981 fut bonne pour la construction et ses branches annexes, à l'exception du groupe chauffage/climatisation/aération, dont le leader (Luwa, qui fait partie de la puissante holding zougnoise Hesta) a lui-même connu certaines difficultés.

En ces temps de Tour de Suisse cycliste et autres compétitions sportives, on peut apprécier diversement les classements d'entreprises à la manière du magazine économique américain *Fortune*. N'empêche que dans le brouillard du confidentialisme helvétique, les listes annuelles de la «SHZ» font une trouée bienvenue.

Reste bien sûr à faire tout le reste: publication (obligatoire) des participations, présentation des groupes et autres constellations d'entreprises, publication des comptes et du bilan de toutes les sociétés d'une certaine importance, indépendamment de leur cotation en bourse ou de leur recours ou non à des fonds du public, etc. Ce qu'on sait de la prochaine révision du droit des SA ne laisse aucun espoir.

Le client syndical est roi

Banque suisses et Afrique du Sud. La Confédération romande du travail retire ses fonds auprès de la SBS «pour les placer dans une banque qui offre des garanties de ne pas avoir de relations avec l'Afrique du Sud» (cf. DP 642, «Le client est roi»). Pour la CRT, «cette action n'est pas un simple geste 'humanitaire', mais elle s'inscrit dans son combat quotidien pour le respect des libertés syndicales partout où elles sont menacées». Un exemple syndical à suivre.

GENÈVE

Logement: valeur d'usage et valeur de rendement

Crise du logement. Nous avons vu la réponse des milieux immobiliers: moins de tracasseries administratives, davantage de souplesse de la part des politiciens, et nous construisons ce qui est nécessaire... (cf. DP 638 et 640).

Question: la crise est-elle avant tout quantitative, ou s'agit-il d'abord d'une demande de type nouveau?

Les promoteurs misent sans hésitation sur la quantité. Inutile de le leur reprocher! Leur métier est de construire. Et construire neuf permet d'adapter le rendement à la valeur du sol, de réaménager l'utilisation du sol en fonction des rendements les plus intéressants (commerces, bureaux dans les centres urbains, par exemple).

Cette logique économique implacable ne prend pas en compte les besoins des demandeurs de logements. Dans le secteur immobilier, l'économie de marché est la grande absente; l'offre domine complètement la demande. Se loger est un besoin impérieux dont la satisfaction est entièrement aux mains des professionnels.

La fréquence croissante des occupations sauvages d'appartements exprime plus cette absence de choix qu'une pénurie. Les squatters signifient la revendication d'un autre type de logements et répondent à leur manière à la transformation sauvage du parc immobilier.

C'est l'affrontement de la valeur d'usage et de la valeur de rendement.

L'argument massue invoqué contre les occupations illégales — empêchement de mettre sur le marché un nombre accru de logements — est souvent fallacieux.

Si les nouvelles constructions ne sont pas dérobées

au logement, elles ne créent pas plus d'espaces habitables. Dans le quartier des Mouilles (Lancy), les habitants ont fait échouer un plan d'aménagement et ont proposé des principes qui devraient permettre une densité locative presque équivalente au projet initial. Aux Grottes, la ténacité des habitants a permis d'éviter la démolition du quartier et de maintenir une surface habitable supérieure à celle prévue par l'opération prestigieuse de la Ville de Genève.

RÉNOVATION ET ENTRETIEN

La rénovation est actuellement à la mode. Encore faut-il s'entendre sur son contenu concret: la rénovation peut éliminer le logement ou le rendre prohibitif aussi bien que la reconstruction.

Pour faire échec à ces rénovations spéculatives, les locataires actuels doivent au premier chef obtenir l'entretien régulier des immeubles. Une nouvelle piste revendicative pour les associations de locataires.

Pour les immeubles à rénover, une équipe d'architectes a expérimenté aux Grottes une technique de réhabilitation (évaluation, travaux) associant les habitants et qui suppose une négociation avec le propriétaire. L'appareil légal existe: la loi genevoise sur les démolitions n'autorise la rénovation que si les nouveaux loyers correspondent aux besoins prépondérants des locataires. Mais une loi n'est pas tout. Il faut encore la mettre en œuvre et cette tâche n'incombe pas à la seule administration.

NB. Vient de paraître: «Le logement en crise», compte-rendu et conclusions d'un débat organisé au début de l'année par des travailleurs sociaux, des architectes et des militants (72 pages, 6 francs). Adresses utiles: Maison des jeunes et de la culture de Saint Gervais, 5 rue du Temple, 1201 Genève (tél. 022/32 20 60); Centre de recherche, de documentation et d'informations sociales, 22, route de la Chapelle, 1212 Genève (022/43 27 00).

POINT DE VUE

Il faut un cri, parfois

«En prison, nous étions vraiment solidaires, mais ici je me méfierais même de mon ombre.» Quel est l'endroit infernal qui, en comparaison, fait apparaître la prison comme un lieu de fraternité et de confiance? Martine Desmots le dit sans ambages: c'est la clinique psychiatrique.¹

Etrange expérience que la lecture de ce livre. On guette, quoi qu'on en ait, l'étrange, l'aliéné, dans le discours; et quel effort pour admettre que ce discours étrange (mais pas plus, a bien des égards, que celui de Jean-Jacques dans ses *Confessions!*) ait aussi droit de cité, qu'une parole parallèle, trop souvent enfouie, doive se faire entendre, écrasée qu'elle est par la parole officielle, celle de la médecine, de l'autorité, de la justice; cette parole qu'on ne cesse d'entendre, à tel point qu'on ne la perçoit plus comme opprimante. Il faut un cri parfois, et le livre de Martine Desmots en est un. Déformé par les obstacles qu'il a dû franchir, violent de la violence qu'il a subie, ce cri nous interpelle.

GLANURES HELVÉTIQUES

Concentration de la population helvétique dans les territoires déjà très habités et abandon progressif des zones dites de montagne: c'est ce que révèle notamment le recensement de la population résidente de la Suisse en 1980 (environ 6 300 000 personnes). Des chiffres? Dans les communes situées entièrement dans les zones de montagnes, le nombre des habitants a diminué, ces trente dernières années de 7000 unités (de 541 000 à 533 000), soit une part à l'ensemble de la population qui passe de 11,5% à 8,4%. Les communes situées partiellement en zones de montagne enregistrent, elles, un surplus d'habitants (1 270 000 à 1640 000); mais

A l'heure où l'on s'interroge (avec quelle sincérité, avec quelle efficacité?) sur les morts de Champ-Dollon, va-t-on accorder quelque attention à un texte qui dénonce pire encore que la prison? A un texte qui pose la question brûlante de savoir si «l'hospitalisation dans une clinique psychiatrique est de la compétence des psychiatres ou des magistrats»? A un texte enfin qui met en accusation l'indifférence des médecins et le recours de plus en plus fréquent à la chimie médicamenteuse: «On ne perd pas de temps à discuter avec les gens. On leur administre des médicaments, qu'ils le veulent ou non.»

On serait à vrai dire heureux d'avoir les réactions des milieux concernés, après la parution de tels livres. Ohé! les médecins, votre silence nous angoisse. Un petit rectificatif, de grâce, qui remettrait l'église au milieu du village, les fous parmi les fous et les sages parmi nous. Il faut si peu de chose pour nous rassurer...

Catherine Dubuis.

¹ *Torture psychiatrique à Genève*, Editions d'En Bas, Lausanne, 1982.

par rapport à la population dans son ensemble, leur importance quantitative diminue: de 26,8% à 25,7%.

* * *

Disparition, en Suisse alémanique, de l'Association suisse des salariés évangéliques (ASSE, cf. DP 642). Distinguons la faillite outre-Sarine et la réalité romande! Quelques détails: il n'y a en fait jamais eu d'«évangéliques» en pays vaudois; la section romande de l'ASSE s'appelait de 1948 à 1968, la Fédération ouvrière vaudoise et depuis lors la Fédération interprofessionnelle des salariés, seule signataire des conventions collectives pour une dizaine de professions, notamment des employés techniques, des techniciens-dentistes, des cavistes, des opérateurs-projectionnistes. C'est à

cette fédération-là qu'appartient le titre «Conquête», alors que l'organe officiel de l'ASSE s'appelait «die Warte». Reste la question: les Romands seront-ils emportés dans le tourbillon alémanique? La partie s'annonce serrée.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Célèbre malgré lui

Infortuné Bavaud! Il n'avait tout de même pas mérité ça! Etre accusé de tentative d'assassinat sur la personne de Hitler alors que cette tentative s'est limitée à l'achat d'un pistolet 6,35 et n'a pas eu le moindre commencement d'exécution, sinon le fait que Bavaud s'est tenu sur le passage du cortège officiel nazi, à Munich, lors de la fête du Parti de 1938; être complètement abandonné par son pays d'origine — la Suisse — et par l'ambassadeur de ce pays, malgré, semble-t-il, les instructions précises du Département politique et de son chef, Pilet-Golaz; être exécuté après plus de deux ans d'attente...

Puis, dix ou quinze ans plus tard, voir sa peine commuée en celle de quelques années de prison (!). Puis, en appel, obtenir finalement son acquittement (!) plus quarante mille francs de dommages et intérêts — pas lui, sa famille...

Enfin, à date récente, se voir l'objet de plusieurs livres (dont l'un très bon, de Meienberg¹), avec le cortège inévitable d'articles et de commentaires (dont celui que je suis en train d'écrire!), de présentations à la radio ou à la télévision — et se voir même l'objet d'un film, encore que *se voir* n'est peut-être pas le mot qui convient: bref, une manière de célébrité.

Et quelle célébrité!

L'un compare le jeune homme à Guillaume Tell! O mânes de Sartre! L'homme est ce qu'il fait. Si

Guillaume Tell présente quelque intérêt, c'est qu'il est parvenu à tuer Gessler. S'il l'avait manqué, il est peu probable que nous en parlerions encore. Or quel que soit le respect qu'on puisse éprouver pour Bavaud, il faut bien dire que justement, il *n'a pas tué* Hitler!

(Et tout le monde est bien content, même si personne ne le dit, car enfin, si Bavaud avait réussi, vous voyez ce qui serait arrivé à la Suisse et aux citoyens suisses qui se trouvaient en Allemagne?) L'autre rapproche Bavaud de Luccheni, l'assassin de l'impératrice Elisabeth d'Autriche (statue à Territet), c'est-à-dire d'un homme qui a tué sans grand risque une femme parfaitement inoffensive et qui même se trouvait en Suisse, parce qu'elle ne supportait plus l'atmosphère de la Cour de Vienne, où elle avait essayé en vain d'introduire un peu plus d'humanité et de libéralisme.

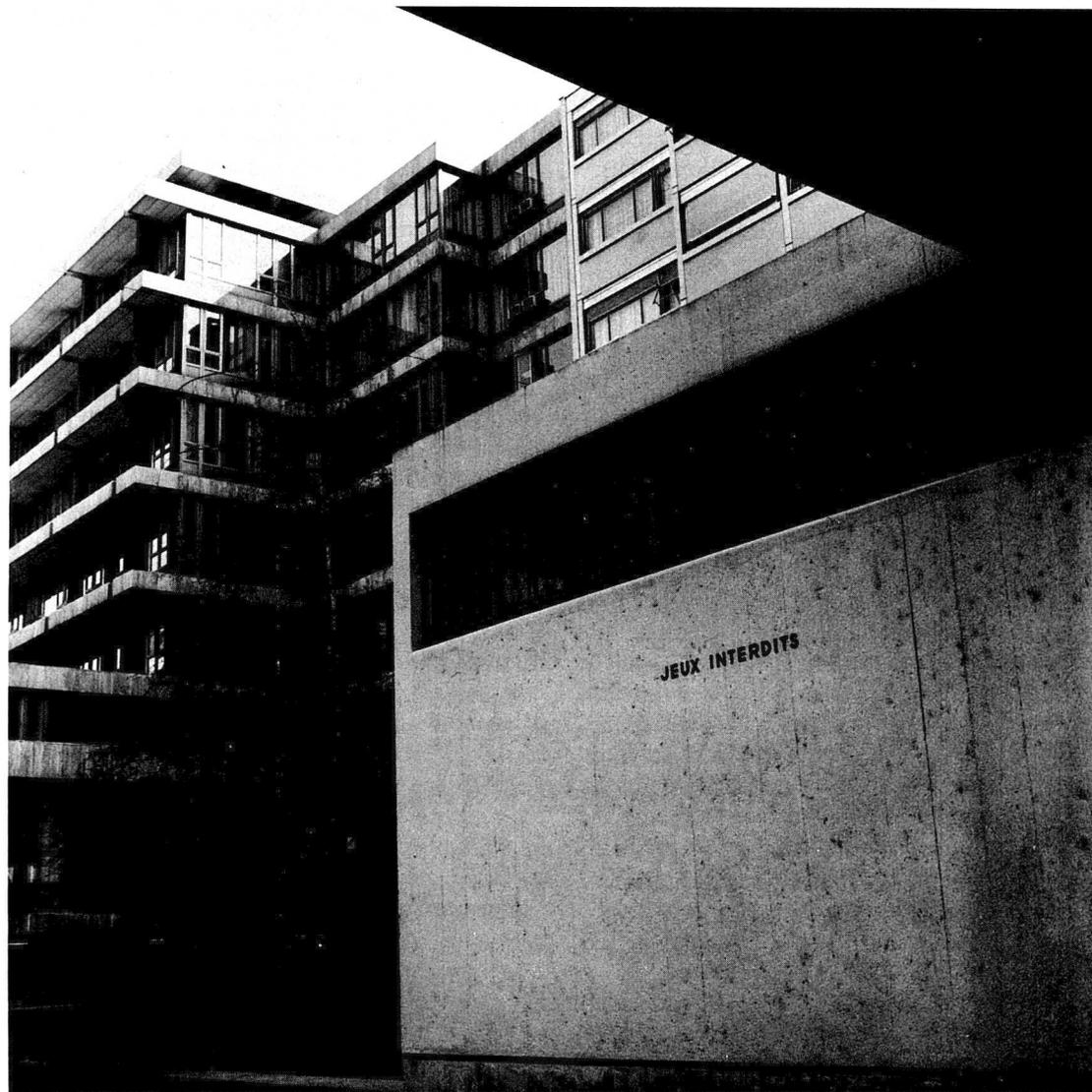
Le troisième croit pouvoir faire un parallèle entre le jeune Neuchâtelois et le «Traître S.» (dont Meienberg s'est aussi occupé), fusillé pour avoir livré à l'Allemagne hitlérienne des «secrets militaires» — en fait quelques obus anti-chars, que les Allemands possédaient déjà ou allaient acquérir le plus *légalement* du monde, puisque notre industrie d'armement se préparait à leur en vendre!

Ainsi donc, tenter très maladroitement et non moins inefficacement de lui livrer des armes, ce serait la même chose?... Et pour couronner le tout, le film! Dont je me suis longtemps dit que s'il ne passait pas sur nos écrans, c'était par suite d'une censure occulte, mais l'ayant vu à la TV, dont je me persuade que c'est parce qu'il est difficile d'imaginer film plus ennuyeux, plus insipide — et plus incompréhensible, du moins pour tous ceux qui n'auraient pas étudié de près toute l'affaire, lu les livres, et ne seraient pas parfaitement au courant des circonstances.

J. C.

OBJECTIF SUBJECTIF

Helena Mach



¹ Maurice Bavaud a voulu tuer Hitler, Editions Zoé, Genève, 1982 (cf. aussi DP 639, 27.5.82).

Berne: le balancier est à droite

Depuis vingt-huit ans les Bernois ont retrouvé un «conseil des 200» (le Grand Conseil). Une comparaison des résultats de 1954 et de 1982 montre l'évolution de la force des partis (sur un territoire dont les dimensions sont différentes, il est vrai):

	1982	1954
Démocrates du centre (UDC)	78	82
Socialistes	52	72
Radicaux	42	35
Démocrates-chrétiens	6	9
Alliance des indépendants	2	1
Libéraux-socialistes	—	1
Évangéliques populaires	7	—
POCH	1	—
Action nationale	4	—
Alternative démocratique	3	—
Jeune Berne	1	—
Libéraux jurassiens	1	—
PSA	1	—
UDC jurassienne	1	—
Union démocratique fédérale	1	—

La palette des partis s'élargit — surtout à gauche — si on y ajoute le PSO, le Parti social-libéral européen, qui n'ont pas eu d'élus, et ceux qui n'ont pas présenté de liste tout en subsistant: les libéraux socialistes et le Parti du travail, par exemple. Mais, par rapport au début des années cinquante, le compte est vite fait: le balancier est à droite.

COMMUNICATION

Fissures dans le bloc de 1291

La gauche est faible dans les trois cantons du Pacte de 1291, mais elle existe. Elle s'exprime même dans des journaux paraissant dans chacun des cantons historiques. Le monolithisme conservateur n'est plus ce qu'il était.

Le plus important et le plus ancien, puisqu'il a été fondé en 1911, est le «Schwyzer Demokrat». Il paraît deux fois par semaine à Siebnen. Edité par l'entreprise familiale des frères Kürzi, il bénéficie d'un enracinement local ce qui explique peut-être sa pérennité.

A Uri, un mensuel a réussi à se faire une place au soleil: «Alternative» veut être «l'autre journal uranais». Critique et bien informé, il s'attaque par exemple à ceux qui veulent brader le sol du canton. L'impression: «ropress» à Zurich.

C'est la même imprimerie qui assure la parution du «Bockshorn», sous-titre: «Le magazine de Nidwald». L'équipe groupée sous le nom d'«association pour une information critique» a pris ses distances, il y a un certain temps, du journal du Parti socialiste nidwaldien. Quelques-uns de ses membres font partie du groupement «Nidwald démocratique» qui vient d'entrer au Grand Conseil du demi-canton.

La scission de l'équipe du «Bockshorn» (la corne de bouc) n'a pas nui au «Steibock» (le bouquetin), «magazine politique et culturel pour le canton de Nidwald». Ce bimestriel est édité par le Parti socialiste de Nidwald. Il paraît à l'Imprimerie de l'Union à Lucerne.

Depuis l'an dernier, la Suisse centrale compte un hebdomadaire consacré aux problèmes de la région. C'est d'ailleurs son nom. Le succès de «Die Region» se fait attendre et des efforts sont en cours pour assurer son avenir. Difficile pari: il n'est pas facile, dans une région à dominante conservatrice, de faire entendre une voix indépendante, insistant au besoin sur les zones d'ombre de la politique régionale.

PS. Adresses utiles:

- «Schwyzer Demokrat»: Gebr. Kürzi, 8854 Siebnen;
- «Alternative»: Postfach 201, 6460 Altdorf;
- «Bockshorn»: Postfach 201, 6370 Stans;
- «Steibock»: Postfach 173, 6370 Stans;
- «Die Region»: Steinenstr. 2 Postfach, 6000 Lucerne 6.

EMPLOI

Le monde (nucléaire) à l'envers

Wissenschaftlicher Beamter, evtl. Wissenschaftlicher Adjunkt
Fonctionnaire scientifique, év. adjoint scientifique
Funzionario scientifico, ev. aggiunto scientifico

Mitarbeiter in der Sektion Nukleartechnologie und Sicherung, die sich mit dem Schutz von Energieanlagen und Kernmaterialien gegen Einwirkungen Dritter und mit Fragen der Kerntechnik und des Kernbrennstoffkreislaufs auf nationaler und internationaler Ebene befasst. Die genaue Aufgabenteilung wird in Funktion der Ausbildung und beruflichen Erfahrung erfolgen. Abgeschlossenes Studium naturwissenschaftlicher oder technischer Richtung. Gute Englischkenntnisse erwünscht.

Collaborateur de la Section technologie nucléaire et sûreté, laquelle s'occupe de la protection des installations énergétiques et des matières nucléaires contre les agressions humaines ainsi que des questions de technique nucléaire et du cycle du combustible nucléaire sur les plans national et international. L'attribution précise des tâches sera faite en fonction de la formation et de l'expérience professionnelles. Etudes complètes dans le domaine des sciences naturelles ou dans le domaine technique. Bonnes connaissances de l'anglais souhaitées.

Collaboratore della Sezione tecnologia e salvaguardia, la quale s'occupa della protezione delle installazioni energetiche e delle materie nucleari contro le manomissioni da parte dell'uomo come anche delle questioni di tecnica nucleare e del ciclo del combustibile nucleare sul piano nazionale e internazionale. L'attribuzione esatta dei compiti sarà fatta in funzione della formazione e dell'esperienza professionali. Preparazione completa nel campo delle scienze naturali oppure nell'ambito della tecnica. E desiderata una buona conoscenza dell'inglese.

☉ 7, 5, 4, 3 ☉ 21. 6. 82 969 (2).
 Bundesamt für Energiewirtschaft, Personaldienst, 3003 Bern

On vous le donne «brut», comme on l'a découvert dans «L'Emploi», bulletin des places vacantes de la Confédération (2.6.1982), en trois langues, pour contrôler trois fois que la réalité dépasse souvent la fiction.

Renversement total de la vapeur: jusqu'ici, on pensait surtout à protéger les êtres humains contre le nucléaire; maintenant, ce sont les déchets radioactifs et autres matières nucléaires qu'on gardera des «agressions humaines».
Peu musclés, s'abstenir.